

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 3503/Huiss.

OBJET:

Commandement LEIS R.

Astrida, le 22 décembre 1950.



Monsieur l'Huissier,

Comme suite à votre n° 2224/RH.6243 du
5 décembre 1950, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe une
signification faite à Monsieur LEIS R., colon à Astrida.

L'Huissier, Ch.LEES,

Monsieur l'Huissier auprès du Tribunal

de Première Instance

de et à

ELISABETHVILLE.

✓